

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

**MESSAGE
IMPORTANT
EN PAGES 2 & 3!**



GUIDE DU TRI

ÉDITION 2018

A CONSERVER

DES ERREURS à CORRIGER

La qualité de la collecte sélective est contrôlée chaque trimestre sur un échantillon prélevé de nos déchets.

Le dernier prélèvement, réalisé en octobre dernier, a révélé un taux d'impropres et de refus de 10%. Les erreurs constatées proviennent essentiellement de la présence de **barquettes**, de **films en plastique**, de **d'autres plastiques non recyclables**, de **déchets imbriqués** mais également de verre brisé.

Aussi, nous vous demandons de redoubler d'efforts afin d'éliminer ces erreurs de tri qui coûtent cher à la collectivité et dont le coût est répercuté sur votre facture.

En effet, l'impact financier lié à ces erreurs de tri n'est pas négligeable car le traitement des déchets doit être payé **2 fois** :

- ➔ d'abord au centre de tri
- ➔ puis à l'incinération ou centre d'enfouissement.

Ces déchets ne doivent PAS être jetés dans le bac jaune



Pots plastique



Blisters



Barquettes en polystyrène



Films plastique



Films plastique



Gobelets



Coques



Ces déchets ne doivent PAS être jetés dans le bac vert



Ampoules



Vaisselle et verre brisé



Miroir



Vous trouverez toutes les consignes et modalités pratiques dans ce guide du tri que nous avons le plaisir de vous offrir, complété par le traditionnel calendrier mural comportant la date des différentes collectes.

Trier est un geste aussi simple qu'essentiel pour la protection de l'environnement. Alors autant le faire dans les règles de l'art. Nous comptons sur vous pour améliorer la qualité du tri.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour préserver notre cadre de vie et celui des générations futures.

Joyeuses fêtes de Noël
Bonne et heureuse année 2018

Le comité syndical

LE VERRE

Je le mets dans mon bac vert
en vrac et vides

(sans bouchon, ni capsule, ni couvercle)



bouteilles



bouteilles
d'huile



bocaux et pots



flacons de parfum



NON RECYCLABLES

Ne mettez pas > A jeter dans votre poubelle habituelle



Ampoules
(classiques non
recyclées)
et à filament



Vaisselle, faïence,
porcelaine, verre brisé,
miroir



Casseroles
vitrocéram



Un doute?
Jetez avec
les ordures
ménagères

LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Je les mets dans le bac jaune
en vrac et vides



bouteilles de lait



bouteilles en plastique:
eau, jus de fruit, soda...



cubiteiners



PENSEZ-Y!



bouteilles d'huile,
mayonnaise, vinaigrette,
ketchup, ...



flacons de produits
ménagers



flacons de produits
d'hygiène



NON RECYCLABLES

Ne mettez pas > A jeter dans votre poubelle habituelle



Sacs
en plastique



Suremballages,
sacs et films
en plastique



Pots
de produits
laitiers



Barquettes
en
polystyrène



Barquette beurre



Coques



Emballages sales
non vidés

LES PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON

Je les mets dans le bac jaune en vrac et vides



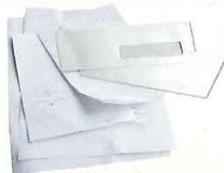
publicités, prospectus



courriers, lettres, impressions



journaux, magazines



papiers bureau, enveloppes



autres papiers



briques alimentaires



boîtes et suremballages en carton



catalogues, annuaires



petits cartons plats pliés



NON RECYCLABLES

Ne mettez pas > A jeter dans votre poubelle habituelle



Films en plastique de suremballage de journal



Papiers photos



Papiers cadeau brillant



Papiers peints



Couches



Un doute? Jetez avec les ordures ménagères

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

NOUVEAU SERVICE

Je les mets dans le bac jaune bien vidés



barquettes



bouteille de sirop



boîtes de conserve et boîtes à thé



cintres



capsules café



canettes



aérosols



champagne



opercules



boîtes en aluminium, boîtes en acier, bougies



barquettes



bouchons



capsules



NON RECYCLABLES

Ne mettez pas > A jeter dans votre poubelle habituelle



Emballages mal vidés



Piles et batteries



Produits toxiques



Un doute? Jetez avec les ordures ménagères

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

LES DÉCHETS VERTS

Les plateformes « déchets verts », aménagées à **HOHENGËFT** – Chemin de la Lagune **WANGENBOURG-ENGENTHAL** – Station d'épuration **SOMMERAU** – ALLENWILLER, rue du Lavoir (atelier intercommunal), sont ouvertes de **début avril à fin novembre**, tous les samedis de 15 à 17 heures.

On peut y déposer branchages, gazon, feuilles, plantes, fleurs.

Merci de ne pas apporter de terre ni de gravats. La récupération des végétaux permet de leur offrir une seconde vie puisqu'ils seront transformés en compost.



Dates d'ouvertures pour 2018 :
DU SAMEDI 7 AVRIL au SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

LE COMPOSTAGE

LES AVANTAGES

- réduire le volume des déchets à incinérer, en effet 30 % des déchets ménagers sont compostables
- faire un geste pour la protection de l'environnement
- produire soi-même son engrais
- enrichir son jardin sans frais

**AYEZ LE RÉFLEXE
COMPOST!**

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

- les déchets de cuisine : épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et de thé avec leurs filtres de papier,
- les déchets de jardin : feuilles mortes, plantes vertes, fleurs fanées, brindilles hachées menues



De nombreux foyers sont déjà équipés d'un composteur.

Avis aux amateurs !

Laissez-vous tenter par cette démarche.

Des composteurs sont encore disponibles pour ceux qui souhaitent intensifier leur geste de tri et fabriquer leur propre compost.

Ils peuvent être acquis auprès de votre mairie:

> **420 litres** au prix de **39 €**

> **700 litres** au prix de **60 €**

LA COLLECTE DE TEXTILES / LINGES DE MAISON / CHAUSSURES

Ne jetez plus vos textiles à la poubelle !

Qu'ils soient usés ou non, les vêtements en bon état, le linge de maison, les chaussures (liées par paires), la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) peuvent être réemployés ou valorisés.

Pour cette raison, le Syndicat Mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau a signé une convention avec le Relais Est afin de réduire les tonnages de déchets ménagers à incinérer mais aussi pour vous offrir un nouveau service.



**Vous pourrez les déposer,
dans des sacs bien fermés
de 50 litres maximum,
dans les bornes installées
sur les sites ci-après:**

- **SOMMERAU** : ALLENWILLER - Parking de la Mairie
SALENTAL - Rue de Singrist - Salle des fêtes
- **HOHENGËFT** : Rue de la Mairie
- **WANGENBOURG-ENGENTHAL** :
Rue du Général-de-Gaulle - Atelier municipal

LA DÉCHETTERIE PRÈS DE CHEZ VOUS

3 sites d'accueil différents sont à votre service :

- **SOMMERAU** : ALLENWILLER, rue du Lavoir (atelier intercommunal)
- **HOHENGËFT** : Chemin de la Lagune (entrée du village)
- **WANGENBOURG-ENGENTHAL** : Station d'épuration

équipés de bennes et de conteneurs, à raison de 3 ouvertures annuelles par site.

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE

LE SAMEDI DE 8h30 A 12h30:

- **SOMMERAU** : Allenwiller - 16 juin et 8 décembre 2018
- **HOHENGËFT** : 3 mars et 8 septembre 2018
- **WANGENBOURG-ENGENTHAL** : 28 avril et 20 octobre 2018

QUE POUVONS-NOUS Y DÉPOSER ?

LES ENCOMBRANTS

- les encombrants non métalliques
- les ferrailles
- les déchets verts
- les gravats
- le bois

Ces points d'apport sont accessibles à tous les habitants des communes membres du Syndicat Mixte.



TOUS LES CARTONS D'EMBALLAGES VOLUMINEUX

→ PENSEZ-Y

Type emballage de meuble, d'appareil électro-ménager, trop volumineux pour les mettre dans les caissettes.



- Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la déchetterie ou les déposer dans le container à côté de la borne textiles usagés.

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Gros électroménager froid : réfrigérateur, congélateur, ...

Gros électroménager : lave-linge, cuisinière, lave-vaisselle, ...

Ecrans : télévision, ordinateur, ...

Petits appareils en mélange : fer à repasser, friteuse, imprimante, micro-ondes, ...



Ils peuvent être aussi:

- repris gratuitement lors du nouvel achat d'un équipement ou lors de sa livraison; le vendeur ayant l'obligation de reprendre l'ancien
- donnés à une association caritative (comme Emmaüs, ...).

⇒ **PENSEZ-Y**

LES RADIOGRAPHIES MÉDICALES

Nous possédons tous, abandonnées au fond d'un tiroir, de vieilles radiographies dont nous aimerions nous débarrasser sans que cela pose un problème pour l'écologie. Ces radios sont en effet très toxiques pour l'environnement si elles ne sont pas correctement recyclées (elles sont le plus souvent brûlées).

La Société RecyclM a mis en place sur les plateformes de déchetterie des containers destinés à collecter ces radios et à résoudre ainsi ce problème.

Une fois ces radios collectées, les déchets sont recyclés à 100 % dans une usine de traitement répondant aux plus hautes normes de protection de l'environnement.



➔ Vous avez également la possibilité de les apporter à la mairie ou à l'atelier municipal.

LES HUILES ALIMENTAIRES

Ne jetez plus vos huiles alimentaires de friture dans l'égoût ou dans la nature. Leur solidification dérègle le bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration.

Des fûts de récupération adaptés sont mis à votre disposition pour la collecte de ces huiles de friture.

Sont concernées les huiles végétales (olive, arachide, tournesol, ...) issues de la cuisson des denrées alimentaires.

Ces huiles seront recyclées pour produire du biodiesel. La glycérine, un sous-produit inévitable, est transférée vers une installation de fermentation et de transformation en compost.



➔ Vous avez également la possibilité de les apporter à l'atelier municipal.

LES LAMPES USAGÉES

Trier sans se tromper: quelques consignes

LES LAMPES QUI DOIVENT ÊTRE RECYCLÉES



1) les tubes fluorescents dits « néons »

2) les lampes fluocompactes dites « basse Consommation »

- les ampoules à économie d'énergie
- les ampoules à sodium haute et basse pression
- les ampoules à vapeur de mercure
- les ampoules à iode métallique
- les ampoules à décharge technique (UV, éclairage horticole, éclairage publique, cabinet médical, vidéoprojecteur)

LES LAMPES QUI DOIVENT ÊTRE JETÉES A LA POUBELLE



- les ampoules halogènes
- les ampoules à filament

Celles-ci sont à jeter dans votre poubelle traditionnelle (surtout pas avec le VERRE).

➔ Vous avez également la possibilité de les apporter en mairie, à l'école ou à l'atelier municipal.

LES PILES ET BATTERIES USAGÉES

POURQUOI COLLECTER LES PILES ET LES BATTERIES

Certains métaux contenus dans les piles et batteries usagées peuvent nuire à notre environnement s'ils ne sont pas correctement traités en fin de vie.

Par ailleurs, ces métaux peuvent être récupérés et recyclés pour fabriquer de nouvelles piles et batteries ou participer à la fabrication d'objets de notre vie quotidienne. Nous avons donc tout intérêt à les récupérer.

CONTENANTS DE COLLECTE ET CONTENU

Les piles, contenues dans les petits appareils de la vie courante, mais aussi les batteries de nos appareils électroniques (outils portatifs, téléphone mobiles, ordinateurs ...) ainsi que les batteries intégrées dans les appareils électriques tels que les robots ménagers lorsque celles-ci sont accessibles, sont à déposer dans les bornes « batribox » ou des bacs de comptoir.



→ Vous avez également la possibilité de les apporter en mairie, à l'école ou à l'atelier municipal.

POUR VOS AUTRES DÉCHETS

Les batteries et les pneus

Ils doivent être repris par les revendeurs, y compris les grandes surfaces.

Les médicaments

Ne les jetez surtout pas!

Adressez-vous à votre pharmacien ou à votre médecin qui en assureront la collecte.

LES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

- > **Solides et pâteux organiques:** toutes les peintures, laques de type glycéro, vinylique, polyuréthane, et toutes les colles et vernis.
- > **Liquides organiques, diluants, solvants non chlorés:** diluant, acétone, ether, white spirit, essence térébenthine, pétrole, gasoil, essence F, alcool à brûler, lubrifiant, détachant, trichloréthylène, lave glace, antigel, liquide de refroidissement, produit photo, lessive liquide, assouplissant, huile de vidange.
- > **Acides, bases:** acide chlorhydrique, acide sulfurique, acide nitrique, détartrant WC, Viakal, chlorure ferrique, soude caustique, potasse, débouche évier, destop, ammoniacque, lessive de soude, eau de javel liquide.
- > **Phytosanitaires hors chlorates:** fongicide, insecticide, herbicide, engrais et désherbant hors chlorate et nitrate, produits de traitement du bois.
- > **Produits réactifs, comburants, PCL:** comburants, chlorate de soude (désherbant total), chlore des piscines, produits cyanurés.
- > **Aérosols:** tous.
- > **Lampes et tubes fluorescents:** tous.
- > **Emballages et matériaux souillés** (dont bidons d'huile de vidange).



Solvants



Solides / pâteux

DATE ET HORAIRES

Le samedi 8 décembre 2018 de 8h30 à 12h30 à Sommerau - ALLENWILLER, rue du Lavoir(atelier intercom.)

ENSEMBLE, DONNONS UNE AUTRE VIE À NOS DÉCHETS!

Nos partenaires pour la gestion
de vos déchets



www.bas-rhin.fr



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

Siège: Mairie • 14 rue du Général-de-Gaulle • 67710 WANGENBOURG-ENGENTHAL

e-mail: mairie.wangenbourg.engenthal@orange.fr

Crastatt • Hohengœft • Rangen
Sommerau (Allenwiller-Birkenwald-Salenthal)
Wangenbourg-Engenthal • Zeinheim

03 88 87 31 46